

Petit procédurier de l'assemblée générale virtuelle

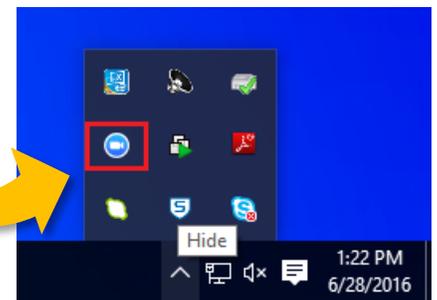
Les circonstances exceptionnelles de la pandémie nous poussent à utiliser la forme virtuelle pour nous permettre de tenir une assemblée générale qui demeure respectueuse de nos statuts et règlements et de nos règles de procédures habituelles.

Afin que cette rencontre régionale se déroule au mieux, il est important que tous les participants et toutes les participantes suivent les consignes ci-dessous. Merci à l'avance!

Idéalement, nous vous suggérons d'utiliser un ordinateur, car il offre plus d'options. Cela dit, les autres appareils électroniques (tablettes et téléphones cellulaires) permettent aussi de se joindre à l'assemblée.

Langue de l'application

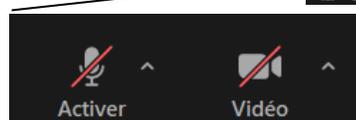
Si l'application Zoom s'ouvre en anglais sur votre appareil, vous pouvez changer la langue d'utilisation. Trouvez d'abord l'**icône Zoom** dans la barre des tâches de Windows. Cliquez ensuite sur le bouton droit de la souris. Une liste de langues apparaîtra, sélectionnez **Français**.



Caméra et micro

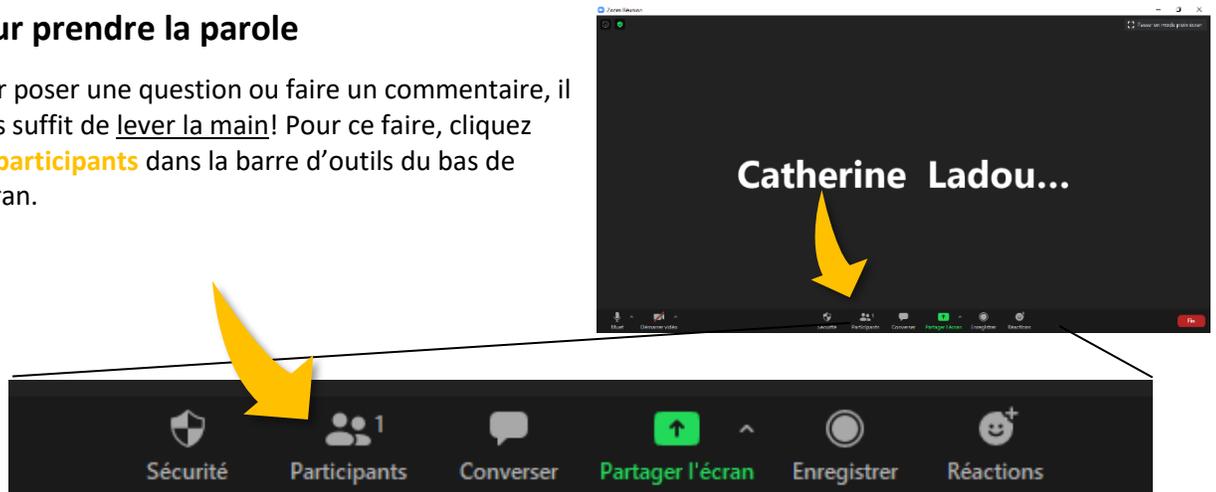
Nous vous demandons de garder votre caméra et votre micro fermés en tout temps. Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur les **icônes de caméra et micro** dans le coin inférieur gauche de la barre d'outils Zoom.

Si vous demandez la parole, vous pourrez ouvrir caméra et micro seulement au moment où le président vous accordera la parole.



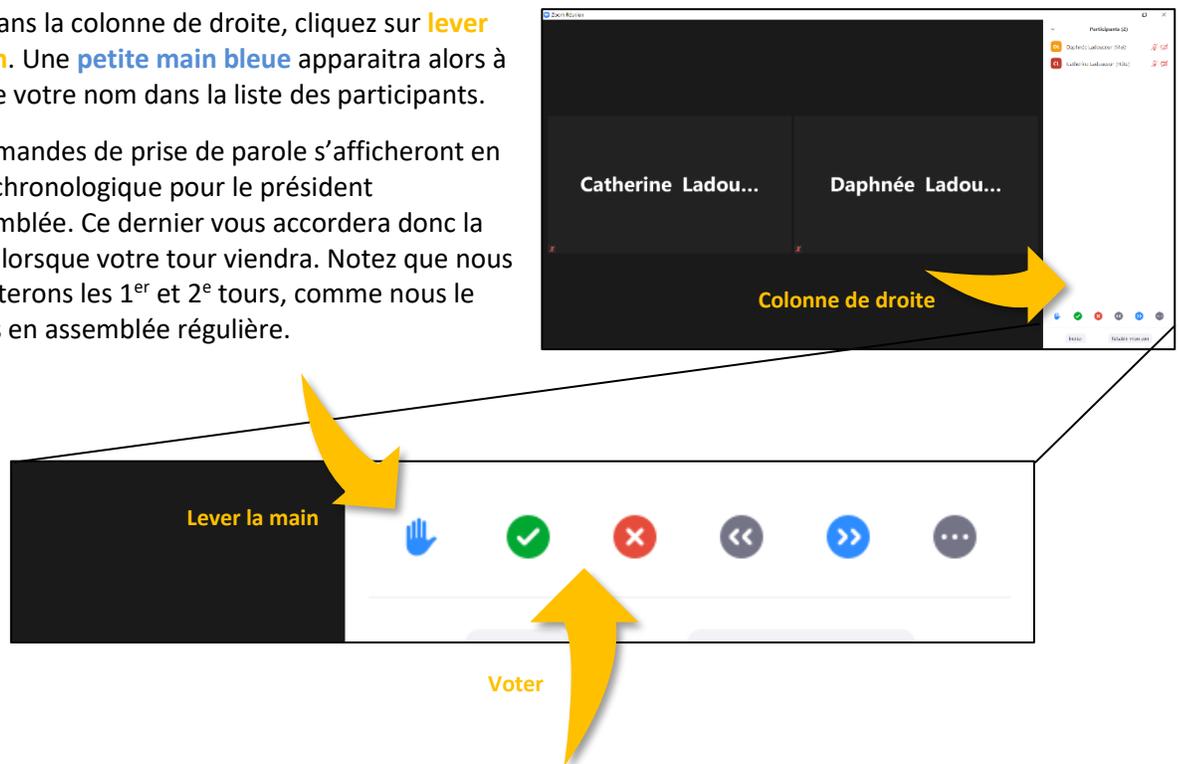
Pour prendre la parole

Pour poser une question ou faire un commentaire, il vous suffit de lever la main! Pour ce faire, cliquez sur **participants** dans la barre d'outils du bas de l'écran.



Puis, dans la colonne de droite, cliquez sur **lever la main**. Une **petite main bleue** apparaîtra alors à côté de votre nom dans la liste des participants.

Les demandes de prise de parole s'afficheront en ordre chronologique pour le président d'assemblée. Ce dernier vous accordera donc la parole lorsque votre tour viendra. Notez que nous respecterons les 1^{er} et 2^e tours, comme nous le faisons en assemblée régulière.

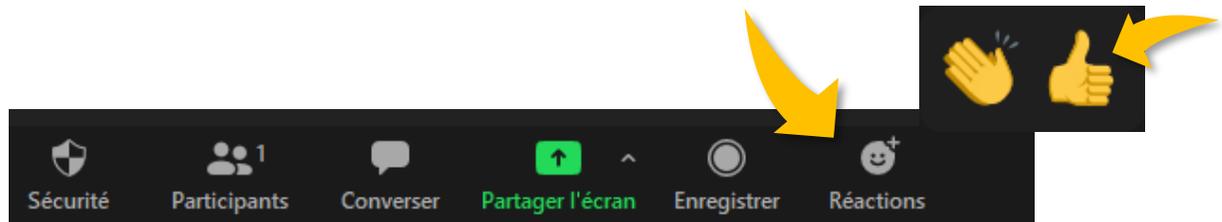


Pour voter

Lorsqu'un vote est nécessaire, vous devez voter en utilisant le **crochet vert (pour)** ou le **x rouge (contre)**. Vous les trouverez en cliquant sur **participants** dans la barre d'outils au bas de l'écran. Les deux symboles de votation apparaîtront alors dans la colonne de droite, en bas.

Pour proposer ou appuyer

Si vous souhaitez proposer ou appuyer une proposition lors de l'assemblée, il vous suffit de lever le pouce au moment où le président d'assemblée en fera l'appel. Pour ce faire, cliquez sur **réactions** dans la barre d'outils du bas de l'écran, puis sur le **pouce en l'air**. Un pouce apparaîtra alors sur votre écran. Le président choisira une personne qui propose et une personne qui appuie parmi tous les pouces levés.



Utilisation de l'espace de conversation

Bien qu'il puisse être tentant de le faire, nous vous demandons de ne pas utiliser l'espace de conversation pour commenter ce qui se déroule dans l'assemblée ou pour poser des questions, ceci afin d'éviter la difficile gestion des échanges pour le président.

L'espace de conversation est strictement réservé aux usages suivants :

- Rédiger le texte d'une proposition à adopter
- Poser une question si vous n'avez pas de micro sur votre appareil électronique
- Demander de l'aide d'ordre technique

Dépannage et soutien technique

Tout au long de l'assemblée, vous pourrez utiliser l'espace de conversation pour nous indiquer un problème technique. Dans la barre d'outils au bas de l'écran, cliquez sur **converser**, puis écrivez votre question d'ordre technique dans l'espace prévu à cet effet dans la colonne de droite. Une personne administratrice de l'assemblée tentera rapidement de régler le problème. Vous pourrez aussi nous contacter en appelant au Conseil central : 819 563-6515.

